

1881
4.
LK 375h.

Nekr H 0108



*Ch. S. Hansius Fern
bonnage de l'Académie
St. V. S. G.*

LE COLONEL FÉDÉRAL

HUBER-SALADIN

(Jean)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

EXTRAIT DU JOURNAL DE GENÈVE DU 2 NOVEMBRE 1881



GENÈVE

IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

1881

LE COLONEL FÉDÉRAL

HUBER-SALADIN

NOTICE BIOGRAPHIQUE

EXTRAIT DU JOURNAL DE GENÈVE DU 2 NOVEMBRE 1881

GENÈVE
IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

1881

J. B. G.
Korn.

HUBER-SALADIN

Après avoir annoncé la mort du colonel Huber-Saladin, sous le coup de l'émotion qu'inspirait la rapidité foudroyante avec laquelle il était enlevé à la tendre vénération de sa famille et de ses nombreux amis, nous venons essayer de reproduire ici les traits de cette noble et sympathique figure. Nous cherchons à recueillir, en ce temps où tout s'oublie si vite, quelques souvenirs sur cet homme éminent qui, en se donnant tant aux autres, avait conquis tant de fidèles affections.

Le colonel Huber-Saladin est né à Rome en 1798. Son père, citoyen de Genève, descendait d'une ancienne famille du Tyrol, les barons Huber de Mauër, branche réfugiée en Suisse au moment de la guerre

de Souabe, en 1509. Sa mère appartenait à la famille princière des Ludovisi.

Il manifesta des aptitudes très diverses, unies à une grande vivacité d'esprit et à beaucoup d'entrain au travail, mais son goût dominant fut celui des armes; aussi, après ses études militaires faites en Hollande, le vit-on, dès 1820, mettre son épée au service de son pays.

En 1835, chargé par le gouvernement fédéral d'une mission militaire en Algérie, il y fut attaché, dès son arrivée, à l'état-major du maréchal Clausel. La grande colonie française traversait alors une de ces crises qui marquent de sang presque chaque page de son histoire, crise assez grave pour provoquer de la part du maréchal ces observations amères, adressées au ministre de la guerre : « Au lieu de camps et de positions militaires, nous encombrons les hôpitaux; si nous prenons les armes, c'est pour aller faire une pointe sans motif plausible, sans but réel, sans résultat ni probable ni possible; nous apprenons aux Arabes à nous combattre et à nous vaincre. »

Il n'y avait assurément dans cet état de choses rien de bien séduisant; mais le jeune et brillant officier, fraîchement débarqué, y entrevoyait, lui, un inépuisable aliment pour les études spéciales dont il était chargé par son gouvernement et pour les actions

militaires dont son ardente initiative le rendait capable.

Placé sous les ordres du commandant d'Arlanges, il prend part à l'expédition de Tlemcen. Au combat de la Tafna, il s'offre au maréchal pour une mission que l'on ne pouvait remplir qu'en franchissant à cheval un escarpement rocheux battu des feux de l'ennemi. Il accomplit cet acte périlleux, dégage deux pièces de canon menacées par les Arabes et parvient à rentrer au camp, mais non sans avoir été blessé. Cette action d'éclat lui valut la croix de la Légion d'honneur. Il assiste à d'autres mouvements de l'armée d'occupation, qui lui fournissent les éléments d'un rapport détaillé sur les expéditions militaires, non seulement de la Tafna, mais encore de Milianah et de Médéah. A son retour, en 1837, nommé lieutenant-colonel fédéral, il remplit successivement plusieurs fonctions militaires, et notamment, dans les circonstances difficiles de 1845, celle d'adjutant général à l'état-major du général Donatz.

Présenté en première ligne par le conseil de la guerre à la Diète de 1846 pour le grade le plus élevé de la Confédération, celui de colonel fédéral, il obtint la moitié des voix des cantons conservateurs, protestants et catholiques, mais le scrutin de ballottage donna la majorité définitive à son concurrent. Pré-

voyant bientôt l'impuissance et la fausse position des hommes de son opinion entre les partis extrêmes, qui se préparaient à la guerre civile, il donne sa démission en 1847 pour aller se fixer à Paris.

Cependant, lors des préparatifs de défense nationale nécessités par l'affaire de Neuchâtel en 1857, il n'hésite pas à revenir prendre sa place dans l'état-major du général Dufour. En 1859, peu après sa nomination au grade de colonel fédéral, appelé par le même général, il accepte le commandement de la brigade chargée d'occuper le Tessin et d'observer la frontière, menacée tantôt par les armées régulières des belligérants, tantôt par les bandes indisciplinées de Garibaldi.

Cette occupation militaire fut signalée par deux incidents assez rares et qui exigèrent de la part du commandant de la brigade beaucoup de résolution et d'énergie. D'une part il eut à opérer la saisie à Magadino, sur les eaux ordinairement si paisibles du lac Majeur, de trois navires autrichiens armés en guerre ; de l'autre à recueillir et à interner, après l'avoir désarmée, la garnison de Laveno, mesure qui fut, dit-on, la première application du principe de l'internement. Ce précédent, paraît-il, n'a point été inutile, en 1871, à l'armée française commandée par le général Clinchant.

Les Tessinois, petit peuple impressionnable, à cette époque d'excitation, semblaient hantés par des vellétés guerrières. Les ennemis de ce canton avaient prétendu que leurs sympathies étaient toutes italiennes et que beaucoup des leurs ne seraient pas éloignés de prendre fait et cause pour la grande idée de M. de Cavour. Ces dispositions, amplifiées et dénaturées par une certaine presse, faisaient planer à Berne quelques doutes sur l'attitude que prendrait le canton pendant la guerre. Le colonel Huber-Saladin réduisit à néant ces malveillantes insinuations, en affirmant la sincère fidélité du Tessin au faisceau fédéral. Cette opinion ferme et correcte lui valut toutes les sympathies, à un tel point que, lorsqu'il fut parvenu au terme de sa mission, les Tessinois prodiguèrent au colonel des marques de leur gratitude, sans négliger à cette occasion l'usage traditionnel des illuminations et des arcs de triomphe.

Ce que je viens de rappeler suffit à démontrer combien était sérieux et persistant le penchant du colonel Huber pour la carrière militaire. Il semble que la mort même a respecté en lui cette noble passion; elle l'a frappé debout.

Ce n'est pas seulement dans le service actif qu'il s'est distingué, c'est encore par de nombreux écrits, où sa compétence dans ces matières se produit sous les

formes les plus variées. On ne peut qu'admirer, en les lisant, l'aisance avec laquelle l'auteur passe de l'épée à la plume. Citons, en passant, sa brochure intitulée : *Quelques réflexions sur la situation politique et militaire de la Confédération en 1834*, réflexions fort justes, mais dont le pays profita peu, par suite des divisions qui l'agitaient déjà.

Dans sa biographie du général Jomini, il apprécie avec une compétence réelle, une très nette intelligence du sujet, la science militaire de ce général, de cet « artiste en batailles, » si grand stratéliste que Napoléon lui-même en était quelque peu jaloux. La biographie explique la conduite de Jomini, de ce modeste lieutenant de la milice de Payerne, parvenu si rapidement au faite des honneurs, mais dont l'attitude devait être plus tard ou incomprise ou jugée avec trop de rigueur.

L'entraînement que le colonel Huber-Saladin ressentait pour les armes se combinait très heureusement en lui avec l'amour de la paix ; sa générosité dépassait son ambition. Aussi, dans sa patrie, comme il aimait à le reconnaître lui-même, n'a-t-il exercé de commandement que dans l'intérêt de la paix et de la neutralité. Cette double préoccupation apparaît sous une forme vive et souvent éloquente dans une publication qui a pour titre : *Les petits États et la neutralité*

continentale dans la situation actuelle de l'Europe ¹. On n'y trouve pas l'espoir que la guerre sera bannie à jamais de ce monde, mais le vif désir d'en voir de plus en plus circonscire les limites. Il ne se borne pas à exprimer des vœux, il indique le principe de la neutralité comme le moyen le plus certain de parvenir à ce désirable résultat. A ses yeux, la neutralité établie et reconnue en faveur des petits États n'est autre chose qu'un droit assuré au faible contre l'oppression du fort.

De là à la protection et à l'assistance à accorder aux blessés militaires, il n'y a qu'un pas ; aussi, plusieurs années déjà avant la guerre de 1870, le voit-on concourir avec énergie à la formation, à Paris, de la *Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer*, due, comme on le sait, à l'initiative d'un de nos compatriotes, et qui a aujourd'hui pour président Mgr le duc de Nemours.

La Société chargea M. Huber-Saladin, en 1869, de la représenter aux Conférences de Berlin pour l'organisation de l'œuvre dans tous les pays signataires de la Convention de Genève. Il proposa plusieurs mesures relatives au Comité de Genève et à la publicité internationale de l'œuvre. A l'occasion de ces

¹ Paris, 1866.

Conférences, il fut nommé commandeur de l'ordre de la Couronne de Prusse.

Pendant les premières années de son existence, la Société française de secours végétait péniblement; ses membres étaient considérés comme des utopistes. La tranquillité prolongée faisait croire à la paix perpétuelle; mais à peine les bruits de guerre se firent-ils entendre, que la Société prit un vaste développement. Pendant la guerre, ses membres siégeaient quotidiennement à Paris, pour veiller à la formation des ambulances et presser l'expédition du matériel sanitaire; mais le colonel Huber-Saladin fait mieux que cela. Déjà plus que septuagénaire, il part seul pour la frontière, la franchit, non sans danger, parvient au camp ennemi où, connu du roi Guillaume et en relations avec le maréchal de Moltke et d'autres notabilités allemandes, il obtient des conditions inespérées pour un grand nombre de blessés et de prisonniers français, et pour l'évacuation des blessés renfermés dans Metz. Il plaide avec succès la restitution du matériel d'ambulance tombé entre les mains de l'ennemi. A Bruxelles, où, comme délégué spécial de la Société, il séjourna pendant plusieurs mois, il s'occupe, avec une ardeur que rien n'arrête, de l'établissement des ambulances volantes et, chose plus difficile encore, de la réorganisation de celles qui, en revenant des

champs de bataille, n'offraient plus que des débris et le navrant spectacle de l'indiscipline et du découragement.

La paix signée, il se rend à Versailles, entre dans Paris pendant la Commune et repart, trois jours après, pour visiter les blessés et malades français dans toute l'Allemagne, de Stettin à Ingolstadt en Bavière, et pour préparer le rapatriement. A son retour, le Conseil de la Société témoigna à son délégué sa vive reconnaissance, en le nommant président d'honneur, et le gouvernement, s'associant à ces sentiments de gratitude, lui conféra le grade de commandeur de la Légion d'honneur. C'eût été là des récompenses, si l'on pouvait récompenser la charité!

Les dispositions généreuses du colonel se manifestaient également dans une plus humble sphère. Pendant nombre d'années, il assiste aux séances, d'abord comme simple membre, puis comme vice-président, de la Société helvétique de bienfaisance de Paris, qui, activement et sans bruit, répand tant de secours. Avec non moins de zèle, on le voit, en 1865, concourir par d'incessantes démarches, à la fondation à Paris de l'Asile suisse pour les vieillards.

Tous ses mouvements étaient inspirés par un souffle vivifiant, la bonté, « humble mot, grande chose, » comme dit Michelet.

Comment trouvait-il du temps pour tout cela et pour tant d'autres occupations encore, lui qui, tour à tour et même tout à la fois, se montrait artiste, écrivain, poète, auteur dramatique, diplomate, militaire, homme politique et, à son heure, touriste infatigable, faisant à pied, le sac au dos, comme un étudiant en vacances, cent lieues dans les montagnes; lecteur passionné, lisant sans lunettes, disait-il, à son âge avancé, « avec les mêmes yeux qui ont vu Marengo et Sedan! »

En 1836, dans le but d'assurer à son pays un organe politique à la fois conservateur et libéral, il s'associe à Rossi, pour la rédaction du journal *Le Fédéral*. Il ajoute à son rapport sur l'armée d'Afrique des « Lettres sur la colonisation de l'Algérie, » bientôt suivies d'une « Étude sur l'Espagne politique, commerciale et industrielle, » puis, revenant aux sujets qui pouvaient être utiles à sa patrie, il publie ses recherches sur les moyens les plus propres à assurer le succès des émigrations suisses. En 1836, il est nommé député au Conseil représentatif du canton de Genève.

Au milieu des événements tragiques de 1848, à une époque où les courants révolutionnaires traversaient toute l'Europe, la Suisse sortait à peine d'une longue période d'agitation et, bien que très occupée par la difficile élaboration de sa nouvelle constitution

fédérale, elle se refusait à toute concession au sujet de ce qu'elle considérait comme des droits acquis, dans l'affaire de Neuchâtel. Elle avait cependant à craindre une revendication armée de la Prusse, mais elle croyait pouvoir compter sur un secours militaire de la France. Or, contrairement à cette prévision, M. de Lamartine, alors chef du gouvernement français, se décida à faire connaître à la Suisse qu'il l'appuierait diplomatiquement vis-à-vis de la Prusse, mais qu'il se refusait à l'envoi d'un secours armé.

M. de Lamartine demanda au colonel Huber-Saladin de consentir à être son organe auprès de la Confédération. Il lui offrit un poste permanent, mais le colonel n'accepta qu'une mission temporaire dont l'objet était d'expliquer l'attitude du Gouvernement français et de faire prévaloir les idées de conciliation auprès du Directoire, présidé alors par le colonel Ochsenbein.

Enfin, en 1860, il fait partie, comme attaché militaire, de la légation suisse à Paris.

Il profita de cette situation diplomatique et de ses relations personnelles avec l'empereur Napoléon III, qui le tenait en haute estime, pour l'entretenir de l'affaire de la vallée des Dappes. Cette affaire fut reprise plus tard par l'administration militaire fédérale, sous l'inspiration du colonel Aubert, alors inspecteur

du génie, et réglée d'une manière satisfaisante pour la Suisse, d'après un mémoire rédigé par M. William Huber, alors capitaine du génie, qui, marchant sur les traces de son père, est aujourd'hui lieutenant-colonel fédéral. Ce règlement mit fin à un dissentiment entre la France et la Suisse qui durait depuis le premier empire, à une lutte de chancellerie qui menaçait de s'éterniser.

Et combien pourrais-je citer encore de services rendus par M. Huber-Saladin à nos compatriotes à l'étranger ! On le trouvait toujours prêt à user de son influence en leur faveur et à les aider de ses conseils.

Au sein de cette existence si remplie, il cherchait son délassement dans la culture des lettres et dans la jouissance de ce que le monde offre de plus élevé et de plus délicat. Son éducation, commencée à Lausanne par sa grand'mère et par son oncle François Huber, le célèbre observateur des abeilles, continuée à Genève sous l'œil vigilant d'une tante, Mme Rilliet-Huber, l'une des personnes les plus spirituelles et les plus distinguées de la société genevoise, son éducation, disons-nous, avait été complète. Elle développa en lui les dons d'une heureuse nature. En grandissant, il se trouva placé dans un milieu tout intellectuel, où les qualités de l'esprit et la dignité des manières, où la vie intime avec ses scènes les plus variées et le

cœur humain avec ses passions, apportaient un constant aliment à sa précoce faculté d'observer les hommes et les choses et de ne rien oublier de ce qui frappait son attention.

Fort jeune, il avait été accueilli par Mme de Staël ; il vit les grandeurs de Coppet ; il écouta avec curiosité Necker, Schlegel, Sismondi, le duc de Montmorency, Dumont, Pictet-Diodati, Byron, et tant d'autres étoiles dont le rayonnement l'attirait déjà. Plus tard on le rencontre dans les salons de Rome, chez la reine Hortense, à laquelle il rend de signalés services, chez Chateaubriand, alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Il improvise pour une de ses réceptions une scène dramatique qu'il joue avec la princesse Altieri devant le brillant auditoire cosmopolite de ces salons si recherchés.

A Genève, il avait épousé, en 1825, la baronne de Courval, née Saladin-Egerton, femme d'une remarquable beauté et d'un esprit aussi aimable que distingué. Sa riante villa de Montfleuri devint un rendez-vous où l'intelligence et le talent donnaient droit de cité. Aucun dogme politique et philosophique, pourvu qu'il respectât la liberté et la dignité humaines, n'en était exclu. La société genevoise vint s'y mêler aux illustrations étrangères. Cavour, Bonstetten, Circourt et surtout Lamartine y attiraient l'attention. On y

écoutait leurs conversations, on prenait part aussi volontiers à celle du maître de la maison qui, avec sa bonne humeur, sa verve et sa mémoire toujours éveillée, parlait des hommes qu'il avait connus, des événements passés ou présents, et décrivait avec sagacité ce que, suivant lui, devait être l'avenir.

Naturellement, avec le chantre de Jocelyn, on parlait poésie, comme si c'était la langue habituelle de cette romantique demeure. Lamartine faisait l'éloge de la « Réponse » de M. Huber-Saladin à son « Ressouvenir du lac Léman, » en déclarant qu'il ferait imprimer cette belle épître, en vers, avec ses œuvres personnelles. Malgré ce succès, le colonel affirmait en souriant « que ses rimes n'avaient pas toujours rencontré la même faveur. »

— Je venais, dit-il, de publier un petit poème sur l'Algérie, lorsque, le jour même où il paraissait, on me vola mon argenterie. Dans la soirée qui suivit cette mésaventure, je trouvai, hélas! l'occasion de dire à mes hôtes, non sans une pointe d'ironie que je ne pus comprimer : « Tout le monde me parle de mon vol et personne ne me parle de mes vers. »

Ne fallait-il pas se sentir un vrai poète pour se montrer si modeste?

Le *Blessé de Novare*, qui parut en 1854, est un roman où une féconde imagination se combine heu-

reusement avec le savoir et le talent descriptif, où les aspirations religieuses n'excluent pas une philosophie d'un caractère très élevé, mais, à cause de cela peut-être, un peu nuageux. C'est une conception intéressante et qui offre cette noblesse d'allure et de sentiments, cet éloignement de la banalité dont les œuvres de M. Huber-Saladin, comme son existence, portent partout l'empreinte.

L'*Echarpe*, charmante bluette, court roman, dont la scène est en Provence, avait paru auparavant. Il laisse à penser que sur ces rivages ensoleillés, l'amour est une plante qui pousse et s'épanouit comme la fleur des champs.

Nous arrivons à la *Biographie du comte de Circourt*, œuvre toute récente, œuvre de la dernière heure ! Elle témoigne d'une manière saisissante que son auteur avait retenu, jusqu'à 84 ans, jusqu'au moment suprême, la pleine possession de ses facultés. M. Franck, de l'Institut, en a éloquemment parlé, il y a quelques mois à peine. Il considère ce volume, imprimé à un trop petit nombre d'exemplaires, « comme un monument élevé par l'amitié et placé sous un jour discret dans une sorte de chapelle où ne pénètrent que quelques privilégiés, j'allais dire de dévots. Il s'agit, bien entendu, de la dévotion des regrets et des souvenirs ! »

On y trouve non seulement l'intérêt particulier de la physionomie de M. et de Mme de Circourt, auquel s'ajoute celui de beaucoup de faits historiques, ignorés ou mal connus, retracés d'un pinceau agile et délié, mais il met en lumière leur fidèle et sincère biographe. Après avoir lu cet ouvrage, on sent mieux encore la portée de ces mots que Lamartine avait inscrits sous son portrait, en l'offrant à son ami : « Au colonel Huber-Saladin, âme de citoyen sous un cœur de poète ! »

Pour se livrer exclusivement à ce travail doublement intéressant pour lui, il avait abandonné la rédaction de ses Mémoires, tout en comptant bien la reprendre plus tard. Le récit de sa longue existence, agitée ou tranquille, mais toujours occupée, était pour lui une inspiration de sa conscience, bien plus qu'une satisfaction d'amour-propre.

Sa plume s'est arrêtée à l'émouvant tableau des agitations politiques des États de l'Église en 1831, lors de la formation du gouvernement provisoire de Bologne. Beaucoup d'esprits généreux n'étaient pas indifférents à ce souffle de liberté et M. Huber-Saladin, jeune alors, se mêla avec ardeur au mouvement prématuré, dont le but était d'assurer à ce pays l'ordre avec la liberté.

En rappelant ces souvenirs, il plaisantait sur ce

qu'il appelait son carbonarisme, ajoutant qu'il ne l'aurait pas empêché de devenir pape en sa qualité de descendant des Ludovisi, si après avoir été baptisé à Saint-Pierre de Rome, il n'avait pas été rebaptisé à Saint-Pierre de Genève.

Il fit à Paris d'actives démarches auprès du gouvernement en faveur d'hommes honorables, mais qui s'étaient imprudemment compromis dans cette cause encore incomprise, et malgré le trouble des esprits et l'antagonisme des opinions, il parvint à obtenir, sur plusieurs points, l'adhésion de Casimir Périer. A l'appui de ses démarches, il écrivit plusieurs notes explicatives sur la situation de l'Italie, de ce pays dont le rapprochaient ses goûts et son origine et qui, en recevant « le don fatal de la beauté, » a eu, selon lui, le bonheur de ne pas être gratifié des qualités qui perdent la France. A Paris, il voit souvent M. de Circourt, qui partageait son penchant pour l'Italie. Tous deux s'entretenaient avec Cavour de la grande transformation politique que rêvait son patriotisme et qui bientôt devait s'accomplir avec l'épée de la France.

Sans être mondain dans le sens ordinaire du mot, le colonel aimait le monde. Il fuyait les salons où se donnaient rendez-vous certaines coteries politiques ou littéraires, mais il recherchait ceux où se rencontraient toutes les opinions et tous les mérites, où

régnaient les conversations élégantes, comme chez la duchesse de Rauzan où la littérature et la poésie avaient de chaleureux interprètes; chez la comtesse de Circourt où l'esprit scintillait en faisant apparaître davantage la grâce et la bienveillance de la maîtresse de la maison, si admirée dans ce cercle cosmopolite, ce « salon d'acclimatation; » chez la duchesse Colonna où l'art revêtait un si captivant aspect; chez la comtesse de Flavigny où l'on parlait de l'assistance à donner aux blessés de la guerre et de tant d'œuvres utiles par la charité.

Correct dans sa tenue comme un vieux patricien et sobre dans son expression comme un républicain de bon aloi, il est impartial, non par indifférence, mais par amour pour la vérité. Dans sa conversation, malgré la multiplicité des détails, il reste clair et précis, il sait mettre de l'agrément dans la longueur du raisonnement, comme dans l'animation née d'une conviction qui lui est propre; il raconte souvent avec entrain mille traits curieux autant que variés, jaillissant de sa mémoire comme d'une source naturelle et inépuisable.

Toutefois ce qui, chez M. Huber-Saladin, paraissait peut-être encore supérieur à sa conversation, c'est sa correspondance. Il y est plus complètement lui-même; le récit étant plus condensé, le trait est plus vif et

plus saisissant. On y trouve le même esprit, et comme si le silence, ce confident, cet interrogateur discret, l'invitait à plus d'abandon, il laisse entrevoir tous les sentiments délicats et passionnés qui se cachaient sous son extérieur réservé. Il était de ceux qui ont conservé un style épistolaire, chose rare en ce temps de télégrammes et de cartes postales d'où se trouvent bannis l'esprit et la politesse, comme les mots qui ne sont pas jugés nécessaires. « Le meilleur style, disait M. Thiers, est celui qui n'est ni aperçu, ni senti. » Ce sont ces qualités qu'on retrouve dans les lettres de M. Huber, surtout quand c'est la note grave qui domine. On en jugera par l'extrait suivant d'une lettre qu'il m'adressait en 1875, époque à laquelle il avait commencé à réunir les matériaux de ses *Mémoires* :

« Un travail me retient à Paris. Ma santé, plus apparente que très réelle, me donne des avertissements qui exigent des liquidations terrestres absolument nécessaires. Je n'ai jamais brûlé une lettre, ni un document, et vous pouvez comprendre quel amoncellement de papiers s'est produit autour de moi. Pour mes mémoires, j'ai dû classer par époques, lettres et pièces indispensables. Et, ce que j'ai fait, écrit, poursuivi de buts différents dans ma vie, m'étonne moi-même. Je suis épouvanté à la vue de tout ce que j'ai accumulé, bien et mal, depuis ma

première jeunesse... Parmi mes lettres, j'en retrouve beaucoup de Joseph et de Xavier de Maistre, de Mme de Staël, du général Dufour, de la reine Hortense, de Louis-Napoléon, de Bonstetten, quatre cents de Circourt, deux cents de Mme de Circourt, autant de Mme de Rauzan et d'un grand nombre d'hommes politiques et littéraires du temps. Je ne sais que garder et brûler. Je me mets à la besogne au petit jour, et j'y suis encore à six heures du soir. Et que d'émotions et de souvenirs, que de morts et d'afflictions de famille, c'est la vie entière avec cette faculté de mémoire photographique dont rien ne s'efface, et où tout reparaît sous le souffle de la pensée et du souvenir !... Je ne puis résister à relire, et chaque destruction est une lutte, c'est comme un passé mort et anéanti dans un dernier éclair de flamme et une ombre de fumée... Autant de lettres gardées, autant de préfaces pour mes mémoires, si j'ai la force et le temps d'aller même à moitié chemin, et je crains bien que non !... Je ne sais rien qui affirme mieux l'âme immortelle, que cette indépendance complète de nos deux natures; l'une toujours active et pleine de jeunesse, l'autre sous le coup de la caducité! »

Le colonel Huber-Saladin était pénétré de l'importance des opinions spiritualistes. On en sera convaincu

en lisant sa brochure traitant de « la Tolérance religieuse » (1832) et son « Épitre à l'abbé de Lamennais, » répondant aux « Paroles d'un croyant » et protestant contre les négations de l'auteur.

On retrouve cette disposition sérieuse jusque dans l'attitude et l'expression des deux personnages historiques dont il avait modelé les maquettes pour les faire couler en bronze : Guillaume Tell et Jean de Hallwyl. L'un lève les yeux vers le ciel pour le remercier d'avoir épargné son fils ; l'autre, d'un noble mouvement de son épée, demande à Dieu la victoire pour ses soldats, victoire d'où dépend le sort de sa patrie.

Dans une de nos dernières conversations sur les auteurs qu'il relisait volontiers, il rappelait ces mots de Chateaubriand : « La vieillesse est un voyageur de nuit, elle ne voit plus que le ciel, » et il ajouta : Chateaubriand aurait dû, à la suite, placer cette réflexion : « Pour bien comprendre le ciel, il faut avoir appris, science difficile, à bien vivre sur la terre ! »

TH. VERNES D'ARLANDES.
